

10 Faits divers & Justice

Double accident de la route à Kango

Un homme et une fillette mortellement fauchés

SCOM

Kango/Gabon

PRÈS d'un mois seulement après la tragédie du carrefour Sogacel, suite à l'embarquée d'un bus de type Coaster ayant coûté la vie à sept (7) personnes, deux autres compatriotes viennent de passer de vie à trépas au cours de deux accidents distincts sur le même linéaire, respectivement à Andem et Nianame, deux bourgades du département du Komo-Kango.

La première victime est Pierre Mbadinga-Mbadinga. Renversé par le véhicule d'une société de transfert de fonds, il a rendu l'âme au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO). Puis Celia Maria Cleach Mougni, une adolescente de 14 ans a, elle, été envoyée ad patres après avoir été percutée par un Toyota de type Runner.

La brigade de gendarmerie de Kango-centre nous informe que le premier drame a eu lieu le mercredi 27 septembre dernier. Il est 21 heures ce jour-là. Un véhicule de transfert des fonds appartenant à la société DMT sécurité, de retour d'une mission à Mouila, roule dans le sens Kango/Libreville. Au même moment,



Photo : D.R

C'est dans ces environs de la gare d'Andem que Pierre Mbadinga Mbadinga a été percuté.

Pierre Mbadinga-Mbadinga, Gabonais, la quarantaine environ, traverse imprudemment la route à la hauteur du village Andem, à 65 km de Libreville. Il est percuté de plein fouet par le convoyeur de fonds. Gravement blessé, le quadragénaire est évacué par la suite vers le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), par le conducteur du véhicule qui l'a renversé. Malheureusement, Pierre Mbadinga-Mbadinga succombe à ses blessures en arrivant à l'hôpital.

LES DEUX CHAUFFEURS INTERPELLÉS. Le second drame, quant à lui, a lieu le lundi 9 octobre dernier, au village Nianame, à quelques encablures de la commune de Kango. Un Toyota de type Runner, immatriculé BV-272-AA, circule dans le sens

Libreville/Kango, avec cinq personnes à son bord. Il tombe des trombes d'eau ce matin-là. Partie faire une commission vers 10 heures, la jeune Celia Maria Cleach Mougni, en tentant de traverser la chaussée, est violemment fauchée par l'automobile roulant à une vitesse démentielle. Projetée de l'autre côté de la voie, sur à peu près une dizaine de mètres, l'adolescente meurt sur-le-champ. Quant au véhicule fou, il effectue plusieurs tonneaux. Ses occupants sont grièvement touchés. Excepté le chauffeur. Grâce à une prompt mobilisation des secours, les blessés sont transportés d'urgence au CHUO. De source médicale, outre le décès de Celia Maria, on indique que, à ce jour, seule la nommée Haïchatou, une dame de nationalité malienne, se



Photo : D.R

Les traces laissées par l'automobile lors de sa sortie de route



Photo : D.R

L'état du Toyota Runner après plusieurs tonneaux.

trouverait dans un état assez critique.

Les conducteurs des deux "véhicules-tueurs" ont tous été mis aux arrêts par la brigade de Kango-centre. Déféré devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, le lundi

9 octobre dernier, le convoyeur des fonds a bénéficié d'une liberté provisoire. Selon les OPJ en charge des investigations du second accident, le chauffeur devrait être présenté aux autorités du parquet de Libreville dès la clôture de la procédure.

Homicide à Kinguélé

Appolinaire Koumba meurt poignardé

COE

Libreville/Gabon

DANS la nuit du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre dernier, un jeune compatriote, Appolinaire Koumba Tamboussi Ngome, alias "Tabaco", a été tué à coups de poignard donnés sur le flanc droit de sa poitrine, par Marvine Dimitri Nzamba Nzamba, alias "Guigui".

Le meurtrier présumé, âgé de 16 ans et non-scolarisé, se trouvait à ce moment-là en compagnie de trois individus, apparemment suspects d'avoir joué un rôle dans cette affaire. A savoir : Hermon Megne Megne, alias "Guidou", 18 ans, élève en classe de Seconde au lycée Jean-Baptiste Obiang Etouh (LJBOE) ; Jarrel Boukila, alias "Boza", 19 ans, non-scolarisé ; et Y.N.O., alias "Bandian", 17 ans, non-scolarisé. Tous Gabonais domiciliés au quartier Kinguélé, dans le troisième arrondissement de Libreville.

Les quatre acolytes ont été interpellés, le week-end dernier, à leurs domiciles



Photo : COE

Marvine Dimitri Nzamba Nzamba (débardeur blanc), auteur présumé du coup de couteau, et ses amis auraient reconnu les faits à leur charge.

respectifs par le service des Affaires criminelles de l'Etat-major de la police d'investigations judiciaires (SAC/EMPIJ).

Les faits se déroulent au quartier Kinguélé. Appolinaire Koumba Tamboussi Ngome s'y trouve, en compagnie de ses amis, pour assister aux festivités d'anniversaire organisées par la sœur aînée de Jarrel Boukila, indique le rapport d'enquête.

Mais alors que la fête bat son plein et que l'alcool coule à flots, Appolinaire Koumba Tamboussi

Ngome aurait lancé des propos vexants aux autres convives. Ce comportement désobligeant est qualifié par ces derniers comme un manque de respect envers eux. Ce qu'ils ne tolèrent pas. Aussi, une bagarre générale éclate-elle entre les jeunes gens. Marvine Dimitri Nzamba Nzamba, l'un des protagonistes de cette altercation, explique que Appolinaire Koumba Tamboussi Ngome aurait été le premier à se saisir d'une bouteille cassée pour lui donner un coup fatal, ajoutant

tant qu'il ne doit la vie sauve que pour avoir esquivé de justesse cette attaque.

Mais comme Appolinaire, toujours selon Marvine Dimitri, était décidé à en finir avec lui, il aurait à son tour ramassé un couteau qui traînait sur la table pour se défendre. Il affirme qu'il a ensuite planté ce couteau sur le côté droit de la poitrine de son antagoniste. Mais comme si cela ne suffisait pas, les membres de son groupe, munis de bouteilles, se seraient, eux aussi, rués sur la victime,

qui a donc succombé, sur-le-champ, à ses blessures.

REPRIS DE JUSTICE.

Lorsque les invités réalisent qu'un drame vient de se produire, ils prennent tous la poudre d'escampette, abandonnant le pauvre Appolinaire Koumba Tamboussi Ngome inerte, dans une mare de sang.

Informés de la situation, les agents du service des Affaires criminelles de l'Etat-major de la police d'investigations judiciaires se sont rendus sur les lieux. L'information judiciaire ouverte à cet effet a conduit à l'arrestation de : Marvine Dimitri Nzamba Nzamba, alias "Guigui, Hermon Megne Megne, alias "Guidou", Jarrel Boukila, alias "Boza", et Y.N.O., alias "Bandian".

Marvine Dimitri Nzamba Nzamba a été identifié par les enquêteurs comme un repris de justice. Il aurait en effet, séjourné en prison en 2016 pour vol qualifié. En répression de ce délit, il aurait passé 8 mois et 5 jours à Gros-Bouquet...

Le quatuor devrait être déféré bientôt devant un juge d'instruction, pour être fixé sur son sort.

Faits d'ailleurs

Il veut prendre une photo de famille et fait une chute mortelle

Un camping-cariste allemand de 48 ans a fait une chute mortelle au lieu-dit Bernas, dans la commune de Montclus (France). Alors qu'il randonnait en famille, il a voulu prendre une photo et a chuté d'une falaise de 30 mètres. Un endroit où la roche calcaire était très friable. Son épouse et ses deux enfants, qui ont assisté à la scène, ont été pris en charge en état de choc. Le père de famille est mort sur le coup.

Disparu à l'hôpital, il est retrouvé mort

Un homme de 57 ans, admis aux urgences du pôle de santé du Villeneuvevois (France), a été retrouvé mort dans un champ, près du centre hospitalier. Aucune trace de coup n'a été relevée sur le corps de la victime. La police, qui avait émis un avis de recherche, avait qualifié cette disparition d'inquiétante.

Un nouveau-né disparu retrouvé mort dans une forêt

Caliyah McNabb, une fillette âgée de 2 semaines, a disparu à Convington (Etats-Unis). Après avoir nourri le nouveau-né, les parents se sont rendormis. Lorsqu'ils se sont réveillés, le bébé a disparu. Un vaste dispositif de recherche a été mis en place pour le retrouver. Son corps sans vie a finalement été retrouvé dans une forêt située à proximité. Le cadavre se trouvait dans un sac à main. Le père de l'enfant, qui avait pris la fuite durant les recherches, a été retrouvé et interpellé. Il clame son innocence. Sa femme est également entendue par les enquêteurs afin d'en savoir plus sur les circonstances de la disparition. Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours.

Elle ligote son fils puis le tue en le brûlant

À Milwaukee (Etats-Unis), une femme, âgée de 23 ans, a ligoté son fils, âgé de 4 ans, puis elle l'a brûlé vif avec de l'huile de friture. Les voisins, intrigués de voir de la fumée s'échapper de son domicile, ont appelé les secours. Les policiers, arrivés sur les lieux, ont découvert le cadavre carbonisé du garçonnet gisant dans la baignoire. L'enfant était recouvert d'un sac poubelle. La maman a été inculpée de meurtre au premier degré et sa caution a été fixée à 400 000 dollars.

Rassemblés par JNE